Et l'on passe l'aveu sans honte, dut-on me traiter de rupégat et dût mon évolution passer pour une trahison. Il lut un temps où avec d'autres jeunes hommes sédulis comme moi par les théories les plus subversives, je me disais citoyen du monde. Mais ces théories, je les ai confrontées aux réalités ; elles n'ont pas résisté à l'épreuve. Je m'étais abandonné à le douce je perfide de rêves illusoires. Au sortir de ces rêves, je fus allé vers la vie. J'ai vécu. Et la vie m'a donné d'amères et de pacifiantes leçons ».

Le conférencier évoque les heures tragiques d'Agadir. Il parle de le démocratie allemande et s'attache à démontrer que celle-ci est toujours sous le joug de l'aristocratie belliqueuse qui préside aux destinées de l'Empire.

« Elle désire sans doute, pourrait-il, comme nous le désirons, nous démocrates français, le maintien de la paix, « de la paix qui seule permet au commerce et à l'industrie de s'épanouir et de prospérer, de la paix qui donne à nos gouvernants le loisir d'élaborer et de mettre au point les lois de protection sociale, de la paix qui leur permet de rechercher et de découvrir les moyens matériels d'appliquer ces lois, d'en assurer le fonctionnement régulier ».

« Que la démocratie française aime la paix, c'est indéniable. Mais cette paix qu'elle aime elle ne l'aura que si elle observe le calme et le sang-froid qui permettent les délibérations judicieuses et promptes, que si elle consent les sacrifices indispensables ».

Après avoir rappelé au respect du devoir des implacables raisonneurs qui égarent l'opinion publique et ne prennent jamais la responsabilité de leurs duperies, M. Paul-T. Pelleau préconise le désarmement des rancunes républicaines.

« Orgueilleux, nous avons voulu soustraire nos convictions à la discussion. Nous nous sommes cru infaillibles. Nous avons érigé en dogmes nos conceptions personnelles. Et quand d'autres républicains ont refusé de se ranger à notre opinion nous avons crié au blasphème.

Mais personne ne nous demande de renoncer et d'abdiquer. A quelque fraction de l'opinion républicaine que nous appartenions, nous conserverons nos préférences et nous nous réserverons de faire triompher au jours des réunions et des discussions de nos groupes les tendances qui nous sont chères.

Il nous suffire lorsqu'une décision aura été prise et lorsqu'une tactique aura été adoptée, le nous y conformer scrupuleusement et le jour du scrutin venu, si c'est d'une élection qu'il s'agit de ne pas oublier qu'en ne respectant pas nos engagements, nous commettrions une lorieture.

Rappelons-nous que seule l'union des républicains d'un bout à l'autre du territoire, permettra de restituer toute sa puissance à un parti qui demeure grand, quoiqu'on en dise, à un parti qui doit vivre et prospérer, parce qu'il cessait de vivre et de prospérer, la démocratie laborieuse, honnête et calme qui a toujours trouvé en lui un défenseur et un guide, serait abandonnée à la cupidité de quelques réacteurs ou à la témérité de quelques utopistes ».

« Si l'honneur nous échoit de marcher à la tête de nos frères, dit dans ce péroraison le conférencier, nous saurons prêcher d'exemple et payer de notre personne. Avant d'exaltar la beauté du sacrifice, nous commencerons par nous sacrifier nous-mêmes. Et, notre mission remplie, nous rentrerons dans le rang, heureux et fiers d'avoir été les utiles ouvriers de la tâche collective, les serviteurs intrépides et probes de la Patrie et de la République ! »

M. Paul-T. Pelleau, que les auditeurs avaient à plusieurs reprises interrompu de leurs applaudissements, est longuement acclamé.

## Discours de M. Georges Potié

M. Georges Potié félicite, au nom de l'assistance, M. Paul-T. Pelleau pour le parfaite netteté et la sourage avec lesquels il a affronté les difficultés dont était hérissé le sujet de sa conférence, pour la maîtrise avec laquelle il s'est exprimé.

Il s'excuse ensuite de n'avoir préparé aucun discours et d'être venu à Annœullin dans la simple intention de causer amicalement avec les électeurs.

Quelques journaux ont commenté sans bienveillance son vote à la Chambre sur l'amendement Breton et son abstention au suet de l'amendement Verlot.

Dans une lettre adressée au Journal de Roubaix, et que nous avons reproduite hier, M. Dron, député de Tourcoing, a remis les choses au point. M. Georges Potié fournit à son tour des explications extrêmement claires que l'auditoire sanctionne de ses applaudissements.

M. Georges Potié en arrive à son vote touchant l'attitude prise par le gouvernement vis-à-vis des socialistes et de leur projet de désinfestation au mur des fédérés.

De nombreux applaudissements accueillent ses déclarations. Ils redoublèrent tout à l'heure, au moment où il parlera de l'entrevue de Berne. « Je dois dire à Berne parce qu'il y avait là un beau geste à accomplir et qu'il fallait témoigner d'une façon décisive de nos intentions pacifiques. Les 180 parlementaires français qui ont tendu la main aux Allemands et se sont cordialement entretenus avec eux d'un rapprochement possible entre la France et l'Allemagne ont prouvé qu'ils étaient sincères en parlant de leur amour de la paix.

Nous sommes tout disposés, poursuit M. Georges Potié, à rechercher les moyens d'une entente avec l'Allemagne — d'une entente qui assurerait définitivement le maintien de la paix, tout en sauvegardant notre dignité. Mais nous ne refuserons toujours à exposer le pays aux risques redoutables d'une invasion.

Nous voulons bien reprendre et continuer la conversation avec nos voisins. Mais en attendant que nos rêves prennent corps et passent du domaine des désirs à celui des réalités, nous prendrons des mesures pour que notre pays reste à l'abri d'un coup de force.

« La prolongation du service militaire a produit bien des colères et suscité bien des diatribes. Pourquoi tant d'émoi et tant de manifestations ? Le projet du gouvernement n'est qu'un projet, c'est-à-dire une chose qui peut être acceptée mais qui peut aussi être repoussée.

Ce qui est certain, c'est que la situation actuelle est grave, pas aussi grave peut-être que les pessimistes l'affirment. Une guerre avec l'Allemagne est peu probable. Mais il serait puéril de prétendre qu'elle est impossible.

Et ce n'est pas la France qui, la première, a décidé d'accroître ses armements. C'est l'Allemagne. Prétendra-t-on qu'il est inutile de contrebalancer le nouvel effort allemand ?

Et que dirait le bon peuple de France, le peuple qui paye et qui travaille s'il apprenait que ceux à qui il a donné le mandat de défendre ses intérêts l'abandonnaient aux convoitises d'un voisin ambitieux ?

La guerre est toujours un mal. Victorieux, nous nous trouverons — qui sait ? — à la merci d'un dictateur. Vaincus, c'en serait fait des libertés que nos pères ont chèrement payées.

Et c'est précisément pour éloigner les dangers de guerre qu'il faut être forts. Plus nous serons forts, plus nous serons rassurés. L'obligation s'impose à nous de renforcer nos effectifs. Voilà le but à atteindre. Comment l'atteindrons-nous ?

Au lieu de nous livrer à des polémiques brutales qui enervent inutilement le pays et créent une agitation malsaine, que n'attendons-nous la discussion qui s'ouvrira bientôt devant le Parlement ? Les journaux de tous les partis ont consacré de nombreux articles au projet gouvernemental. Ils ont exposé — pour ou contre — d'innombrables arguments. Mais tout n'a pas été dit. On allègue que c'est du choc des idées que jaillit la lumière.

Au cours de la discussion qui va s'ouvrir, les partisans et les adversaires du projet gouvernemental auront le loisir d'exposer et de développer leur thèse. Il se peut que l'on présente une solution qui rallierait toutes les suffrages, qui épargnera à la France un trop lourd sacrifice et lui permettre cependant d'assurer l'immunité de son territoire.

Les députés républicains feront en la circonstance leur devoir, tout leur devoir. Ils se prononceront qu'à bon escient. Leur décision sera basée sur la logique et le bon sens. Et pour qu'ils adoptent une solution, quelle qu'elle soit, il faudra que l'excellence de cette solution leur ait été démontrée. S'ils se trouvent dans l'obligation absolue de demander en pays de nouveaux sacrifices ils exigeront qu'en l'occurrence il n'y ait pas de privilégiés. (Applaudissements prolongés).

En terminant M. Georges Potié exhorte les républicains à ne pas se départir de la dignité que commandent les circonstances. L'étranger a les yeux fixés sur nous. Ne l'oublions pas !

Il lève la séance au cri de : « Vive la République démocratique et sociale ! »

Un tonnerre d'applaudissements éclate alors. Toute l'assistance fait en sympathique député une magnifique ovation.

## Belle réunion républicaine
### A ATTICHES

Dimanche 25 mai avait lieu à l'estaminet Lelebvre-Rémy, à cinq heures du soir, une réunion des membres de la Ligue Républicaine. M. Oscar Bailles, ancien conseiller municipal, présidait, ayant à ses côtés M. Joseph Ochin, propriétaire, vice-président ; notre ami Louis Leblanc, secrétaire, et M. Louis Chuffart, maire de Fretin, conseiller d'arrondissement et candidat du Congrès républicain au Conseil Général.

M. Bailles est heureux de recevoir M. Louis Chuffart candidat de la Ligue Républicaine Démocratique du canton de Pont-à-Marcq. Aussi il espère bien que tous les électeurs qui lui ont donné leur confiance en 1910, n'hésiteront pas à le lui renouveler en juillet prochain.

Les paroles de M. Bailles sont vivement applaudies.

M. Louis Chuffert, conseiller d'arrondissement, expose nettement ses intentions en faveur des travailleurs et des humbles.

« Je suis un républicain, dit-il, sincère et connu. J'ai été choisi par les délégués du Congrès de Mons-en-Pévèle, et c'est à ce titre que je me présente à vos libres suffrages.

« Vous pouvez être assuré que si vous m'envoyez au Conseil Général, je soutiendrais fermement les revendications des laborieuses populations de notre région. »

M. Chuffart saura, chaque fois que l'occasion se présentera, de prouver son attachement à la démocratie.

« Comptez sur tout mon dévouement comme je compte sur le vôtre pour faire triompher sur mon nom, en juillet prochain, le drapeau de la République. »

De chaleureux applaudissements accueillent les déclarations du vaillant candidat républicain.

M. Bailles dit à son ami Chuffart qu'il peut compter sur les électeurs républicains d'Attiches pour se grouper sur son nom en juillet prochain.

L'ordre du jour suivant, mis aux voix par le secrétaire, est voté au milieu du plus grand enthousiasme : Les électeurs républicains, réunis au nombre de 100, salle Lefebvre-Rémy, sous la présidence de M. Baillez, s'engagent à voter aux prochaines élections du Conseil Général, pour M. Louis Chuffert, maire de Fretin, conseiller d'arrondissement, candidat du Congrès républicain. »

La séance fut levée au chant de la « Marseillaise. »

## Tragique tentative de suicide
### A LILLE

**REFUSE À UN EXAMEN, UN ÉTUDIANT SE TIRE UNE BALLE**

Un dramatique incident, qui a fait l'objet de nombreux commentaires, est venu troubler, lundi matin, la session d'examen ouverte depuis quelques jours à la Faculté de Médecine.

En compagnie de MM. Gérard et Descomps, assesseurs, M. le docteur Wertheimer, président du jury, avait, hier matin, fait passer à plusieurs étudiants de seconde année, l'examen d'anatomie.

Dans le couloir, les candidats attendaient les résultats de la délibération. Après un quart d'heure on les fit entrer. L'un des jeunes gens : Georges Cuvelier, âgé de 23 ans, originaire du Pas-de-Calais, qui, pour la troisième fois se présentait, donnait à ce moment les signes de la plus fébrile agitation. Ayant appris du même instant qu'il était à nouveau refusé, on le vit alors s'emparer d'un revolver, faire un geste et se tirer une balle dans la région du cœur.

En proie à la plus vive émotion, les professeurs et les camarades de l'étudiant se portèrent au secours du désespéré qui s'était effondré sur le parquet.

— Je sais que je vais mourir, dit l'étudiant.

Mais un rapide examen permet de voir que l'état du blessé n'était pas aussi grave qu'on l'avait redouté. Il s'était fait au côté gauche une blessure en selon, mais le projectile n'intéressait cependant pas les organes essentiels.

Pansé sommairement, l'étudiant fut bientôt après transporté à l'hôpital Saint-Sauveur. Si jusqu'ici on ne peut encore se prononcer sur les suites de ce geste de désespoir, la vie de Cuvelier ne semble toutefois pas en danger.

Cette scène tragique, la première qui se déroule en notre Université, a, comme on le devine, produit une pénible impression.

L'acte de Cuvelier n'était cependant pas imprévue, et at on en croit certains de ses camarades, il avait à plusieurs reprises manifester l'intention de se suicider s'il n'était pas reçu. Déjà l'année dernière, mais en dehors de la faculté, il avait essayé de mettre fin à ses jours, en raison de difficultés qu'il avait eues, paraît-il, avec l'un de ses professeurs, qui, hier encore, était appelé à se prononcer sur sa valeur.

Par ailleurs, Cuvelier jouissait d'une bonne renommée et l'on raconte que ces temps derniers il avait, par le procédé du docteur Carrel, donné un peu de son sang à une femme agonisante.

M. Cuvelier père, qui est actuellement maire de Sauley-l'Artois, a été immédiatement prévenu.

## Flatulence, Acidité, Aigreurs.

Flatulence, acidité et aigreurs, si communes parmi les convalescents de toutes maladies, les dyspepsies, les gastrites, les gastralgies, les entérites, les maladies du foie, de l'estomac, des intestins, du pancréas, du rein, de la vessie, du cœur, du cerveau, du sang, du système nerveux — enfin, tous ces organes dont le bon fonctionnement est indispensable pour assurer une bonne santé est impossible pour guérir et prévenir ces fâcheux malaises, prendre de la Tisane américaine des Shakers, le Lactopeptine, et régénérateur de l'estomac, du foie et des intestins. Elle se compose des 37 éléments de plus de dix variétés de plantes, d'écorces et de feuilles qui, combinées, sont merveilleusement efficaces pour dissiper la dyspepsie, les aigreurs d'estomac et les maladies douloureuses qui s'en suivent. 3460


La Véritable Eau de l'EAU de COLOGNE est depuis

312

Victor VAISSIER


# LILLE

## Cinq détenus tentent de s'évader de la prison militaire de Lille

N'véritablement les tentatives d'évasions de la prison militaire de Lille se renouvellent trop fréquemment.

Le 7 mars 1912, quatre détenus réussirent à prendre la fuite. Une tentative du même genre se produisit il y a à peine quelques semaines, et hier encore, cinq condamnés militaires essayèrent de s'évader de leur prison.

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure du matin, les troupiers du 43e étaient réveillés en sursaut par le bruit de plusieurs détonations. Voici ce qui s'était passé :

Cinq détenus enfermés avec leurs camarades dans une chambre du premier étage, avaient préparé une corde de salut au moyen de sacs de couchage coupés en deux et réunis bout à bout ; puis s'aidant de leurs lits et de leurs planches, ils firent, à l'aide de cette échelle improvisée, un trou dans le plafond, au-dessus duquel se trouve un grenier. Par cette ouverture ils grimpèrent dans le grenier, et après avoir brisé les trop minces tarreaux de la lenêtre, se laissèrent glisser jusqu'à la toiture du bâtiment voisin qui est l'infirmerie.

Mais le sentinelle avait aperçu trois des fugitifs. Sans hésiter elle tira plusieurs coups de feu afin de donner l'alarme au poste de garde. Pendant ce temps le sergent surveillant Maire, de service à la prison, rassemblait ses sous-ordres et allait prévenir le surveillant-chef qui couche à la prison. Tandis que les renforts arrivaient, on faisait aux fugitifs les sommations d'usages ; mais ces sommations n'eurent pas l'air de les intimider beaucoup. Le sergent-major tira alors, dans la direction des coupables, deux coups de revolver qui produisirent un effet immédiat.

Comprenant que toute fuite était désormais impossible et se souciant fort peu d'être atteints par les projectiles, les fuyards crièrent : « Ne tirez plus, nous nous rendons ». Les sous-officiers de garde et les hommes du poste montèrent prestement dans la chambre des fuyards, et de là sur la toiture, pour s'assurer qu'aucun de ceux-ci ne s'y cachait.

Les trois détenus qui grimpèrent sur la toiture sont des soldats condamnés par le conseil de guerre : Pierre Pinel, à deux ans de prison ; Fernand Lalrance, à un an de prison, et Louis Fernondez, à deux ans de prison. Deux autres détenus, Louis Gostbiet, condamné à deux ans de prison, et Joseph Bart, condamné à un an de prison, s'apprêtaient à suivre leurs camarades lorsque les sous-officiers pénétrèrent dans le dortoir.

On serait moins étonné de la fréquence des évasions qui se produisent à la prison militaire si l'on savait que les locaux de détention sont insuffisants. Ils sont mal aérés et trop exigus. Ils peuvent contenir 60 détenus, mais le chiffre est toujours dépassé et atteint actuellement 89.

Le personnel fait également défaut. Il n'y a que trois sergents et un sergent-major pour garder ce nombre de détenus.

Enfin, les constructions très vieilles manquent de solidité.

Quant à la surveillance extérieure elle est opérée par plusieurs sentinelles isolées ; car le poste de garde à la porte du quartier. Pourquoi n'installe-t-on pas un poste dans la prison même, comme on a l'habitude de le faire dans les autres prisons ? D'ailleurs l'enquête ouverte hier matin, a révélé une fois de plus les défauts que nous venons d'indiquer.

**LES CAVES INONDÉES**

On se rappelle qu'une commission avait été récemment nommée et avait chargée de rechercher les causes de l'inondation des caves de tout un quartier de Lille. Cette commission s'est réunie lundi, à la mairie, sous la présidence de M. Laurenge, adjoint aux travaux.

Assistaient à la réunion MM. Gosselet, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Lemoine, directeur des travaux de la ville ; Grimprez, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Dubuisson père, architecte ; Ladrière, géologue, et du plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

La commission attribua l'inondation ou relèvement de la nappe aquifère et aux pluies de ces derniers mois. Elle ajouta qu'on ne pouvait l'attribuer ni à la Deûle, ni aux canaux inférieurs.

Elle dictera enfin que divers travaux, récemment exécutés, avaient donné un excellent résultat.

« La commission recherchera, dans une prochaine réunion, les moyens d'empêcher le retour des inondations.

## Cruelle méprise

**Un enfant boit du poison**

Le chaleur a causé hier matin une victime. Seul en l'habitation de ses parents, la jeune Eugène Butes, 9 ans, rue de Fives, 47, est soif et voulut boire.

Avisant une petite bouteille, il la porta à la bouche et la vida en partie. C'était un liquide corrosif. A ses cris des voisins accoururent et lui administrèrent un énergique vomitif. Néanmoins, l'état du jeune Butes est grave.

## Brûlée vive

**En allumant un réchaud à alcool une femme est grièvement brûlée**

Mme Elise Liénart, âgée de 66 ans, finisseuse, rue de Paris, 89, au second étage, voulait hier soir, vers cinq heures, allumer un réchaud à alcool, quand celui-ci fit explosion.

La malheureuse que les flammes entouraient des pieds à la tête, descendit aussitôt au rez-de-chaussée, pour réclamer du secours, mais malgré tout l'empressement apporté, elle fut très grièvement brûlée. On a dû la transporter à l'hôpital Saint-Sauveur et son état inspire de vives inquiétudes.

## Une rentière se tue rue de la Piquerie

Hier matin, vers neuf heures, Mme Julie Pinte, rentière, âgée de 72 ans, demeurant rue de la Piquerie, 14, se jetait du haut du troisième étage de son domicile, au-dessus du jardinet qui sépare la maison de la rue. Elle fut relevée morte, le crâne fracturé et portant de multiples contusions.

Cet acte de désespoir aurait été dû à une maladie incurable dont souffrait la malheureuse femme.

Vers dix heures, Mme Pinte se disposait à descendre du rez-de-chaussée, quand elle passait devant l'ouverture, elle fut prise tout à coup d'un étourdissement et tomba sur le pavé de la cour.

La malheureuse qui avait le crâne fracturé et portait de multiples contusions ne tarda pas à expirer.

## Cimlon contre voiture

Lundi soir, vers sept heures, M. Mousset, demeurant rue Saint-Jacques, 17, passait rue de Chats-Bossus, avec un véhicule attelé d'un cheval, quand sa voiture fut prise en écharpe par un camion.

Sous le choc, la voiture de M. Mousset, tourna sur elle-même, et le cheval vint heurter la glace de l'estaminet Henninch, au numéro 11.

La glace fut brisée et le cheval eut la gorge tranchée.

L'animal a dû être abattu.

Cet accident avait occasionné un important rassemblement que la police dut disperser.

**L'ENFANT PRODIGUE**

Dans la soirée de lundi, la brigade mobile a arrêté sur le quai de la gare, le jeune Zetten, 15 ans, demeurant à Berck, qui avait pris la fuite du domicile de ses parents, en emportant une certaine somme.


## Serviettes hygiéniques

la boîte de 6 avec ceinture depuis 1 fr. 75, pantalons depuis 3 fr., chez Mlles Assolignon, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 5 bis, rue du Palais-Rihoux. Personnel entièrement féminin. Téléphone 3.85. 3120


**UNE RENCONTRE INATTENDUE**

Lundi, vers midi, le jeune Henri Feliche, 18 ans, domicilié rue des Robleda, passant en bicyclette, boulevard Carnot, a été près de la rue des Jardins, violemment bousculé par Into 96 W 12, dont le propriétaire est jusqu'ici inconnu. Feliche porte des contusions au genou et sa bicyclette, est hors d'usage.

## La fête d'inauguration de l'Amicale Voltaire

**UNE BELLE MANIFESTATION LAIQUE**

Sous les auspices de la Fédération des Amicales qui groupe la totalité des Associations d'anciens élèves des écoles laïques publiques de la ville, représentant près de 7.500 membres, une Association vient d'être fondée entre les anciens élèves et les amis de l'Ecole Voltaire, rue de Colmar.

C'était dimanche la fête d'inauguration de ce groupement, et cette fête, disons-le tout d'abord, a obtenu un énorme et bien légitime succès.

Les salles des fêtes de l'Ecole, décorée avec beaucoup de goût, de tentures et de plantes, était vraiment trop petite pour contenir la foule d'invités qui avaient répondu à l'appel des organisateurs. Nous avons remarqué MM. Gh. Girard, inspecteur primaire, le Docteur P. Cavro, président de la Fédération, Maurice Mourmont, délégué cantonal, Mlle B. Dugardin, directrice de l'Ecole Jean Macé, M. V. Cacan, président de l'Amicale Gambetta-Fabricy, M. Marchand, directeur, et les instituteurs de l'Ecole Voltaire, de nombreux commissaires des Amicales sœurs, des membres de l'Association et des amis de l'Ecole Voltaire.

La partie artistique fut des plus intéressante. On applaudit tour à tour l'excellente cantatrice Mme Delarue-Cazaillou, la délicieuse professeur des groupes lyrique et dramatique de la Fédération, qui charma son auditoire dans ses chansons espagnoles, chantée, mimées et dansées en costume, et qui eut les honneurs, bien mérités, des bis et rebis ; la toute gracieuse petite déclamatrice, Mlle Simonne Vanbeveren, dans deux gentils monologues ; M. Lucien Deghelle, un délicat ténor à la voix sympathique et bien posée, tout particulièrement remarqué dans « Incertitude », une délicieuse mélodie, œuvre de notre ami Sadi Cacan ; l'irrésistible comique Des-tri-pé, toujours amusant par ses excentricités de bon goût, et enfin les deux bons comédiens MM. Dreyfus et Depuyper, parfaits de naturel et d'entrain dans l'amusant acte de Grenet-Dancourt : « La Femme ». Le piano d'accompagnement était tenu avec talent par Mlle Yvonne Dechy.

Un des gros attraits de la fête était la première audition de la symphonie de la Fédération des Amicales. Elle exécute d'une façon parfaite une marche de Popy, une valse de Gabelles, une polka pour petite flûte (solist : M. Sprengers), et une amoureuse Czarda pour violon-solo (solista : M. Marcel Cazin).

Des applaudissements ne furent pas ménagés au chefs MM. Sprengers et Sadi Cacan, aux solistes, MM. Sprangers et Marcel Lalané, et aux musiciens (parmi lesquels nous citerons particulièrement M. Hénon, piston, ex-soliste du Club des Vingt), de cette jeune symphonie qui groupe déjà, quoique de fondation récente, plus de quarante instrumentistes, tous anciens élèves de nos écoles laïques.

Nous nous en voudrions avant de terminer ce compte rendu, de ne point féliciter chaleureusement, d'une part, la Fédération pour le vif succès remporté par les élèves de ses jeunes sections dramatique, lyrique et symphonique, et d'autre part, les dirigeants de cette « Amicale Voltaire », MM. H. Dupres, président ; Georges Vinle, vice-président, le dévoué secrétaire général de la Fédération, Paul Delamar, secrétaire ; Eugène Sores, trésorier, et tous les autres commissaires, pour l'agréable soirée qu'ils nous ont fait passer et dont le résultat fait augurer un plein succès pour l'œuvre entreprise.

**EN RAS DU SIEGE**

Dimanche soir, M. Ferdinand Dancoigne, 35 ans, cabaretier, demeurant rue du Faisan revenait chez lui en voiture, quand passant rue Pierre-Legrand, son cheval tomba.

Précipité sur le sol, M. Dancoisne, dans sa chute, se fractura le bras droit.

## Par-ci par-là

Le sieur T., passant lundi après-midi en face du Parvis Saint-Maurice, tamponne un camion de la brasserie Vandenbe, Dépêche Ouvrière.

**A L'HARMONIE DES SAPEURS-POMPIERS**

Cette phalange artistique était réunie, lundi soir, en bon nombre, au Marché pour offrir les félicitations de ses membres à M. Paul Laigre, sa jeune directeur de l'instruction publique, et leur remettre à leur grande et sympathique amitié de M. Georges Scoulier, premier officier d'Académie.

La salle était trop petite pour contenir la foule des musiciens et d'amis qui étaient venus témoigner de leur sympathie à leur chef et ami.

M. Portebois, sous-chef, après avoir escaladé M. Ch. Delesalle, maire de Lille et M. le commandant Boivin, remet à M. Laigre, au milieu des applaudissements, une magnifique épée d'honneur, don de ses musiciens.

Puis, M. Deren, professeur au Conservatoire, en termes chaleureux, fit l'éloge des deux nouveaux promus.

M. le capitaine-major Crombet, en nom du bataillon des sapeurs-pompiers, félicite M. Laigre et la Musique de leur précieuse collaboration.

M. Paul Laigre, ému, remercie ses musiciens et emis de cette touchante manifestation de sympathie et les assure de son entier dévouement pour la bonne marche et le renom de la Société, puis il remit, à M. Georges Scoulier, la décoration d'officier d'Académie.

Pour terminer cette fête de famille, MM. Sollem et Ducastel, membres de la commission, s'étaient assuré le concours d'artistes distinguée, entre autres : le cercle mandolinistique « La Madrilène » ; MM. Cobou, berylon ; Penel, téor ; Poilier, comique, etc...

La section lyrique des « Sans-Soucis », interprète avec succès une pièce de circonstance « André l'Pompier ». Le rôle ingrat d'accompagnateur était tenu par M. Mailloux.

Un punch clôtura cette belle soirée.

**CONCOURS DE DESSIN INDUSTRIEL**

La Société Industrielle rappelle que la liste d'inscription au Concours de dessin qui doit avoir lieu le 15 juin à 8 heures du matin sera close le 31 mai.

Les candidats devront indiquer la section dans laquelle ils désirent concourir, savoir :

Section A : nouvellement créée pour les élèves-ingénieurs des différentes écoles de la région.

Section B : Cette section concerne les jeunes gens de 16 à 21 ans, pouvant justifier d'un séjour d'au moins une année comme dessinateurs dans un établissement industriel.

Section C : réservée aux élèves des Ecoles professionnelles, écoles pratiques d'industrie, primaires supérieures et académiques de la région du Nord.

Section D : Mécaniciens (ouvriers et apprentis), pouvant justifier de l'exercice habituel de cette profession.

Le programme sera envoyé franco sur demande, adressée au Secrétariat de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

## SOCIÉTÉS & SYNDICATS

**Amicale Rollin**

L'Amicale Rollin a ouvert une souscription publique pour perpétuer le souvenir de M. P.-F. Dubois. Cette souscription dépasse à l'heure actuelle la somme de mille francs. Une plaque en bronze rappelant l'ancien Directeur sera placée à l'Ecole et une réplique de cette-ci sera fondue spécialement pour le monument qui doit recouvrir sa tombe.

Les élèves et les amis de M. Dubus sont priés d'adresser leur adhésion en précédent, le docteur Paul Cavro, 116 bis, boulevard de la Liberté, Lille.

# ROUBAIX

## La débâcle

Notre confrère « La Croix » publiait hier l'information suivante :

« **Dans les groupes politiques.** — A la suite des élections municipales de 1912, le groupe de la Ligue Républicaine décida de ne plus faire partie de la Fédération Républicaine de Roubaix, qui de ce fait se trouva dissoute.

« La Ligue Républicaine sollicita alors son affiliation à l'Alliance Démocratique (groupe Carnot). Le Comité directeur vient d'être avisé de l'admission à ce groupement de la Ligue Républicaine de Roubaix.

« Nous lanons à informer nos lecteurs que le Comité Libéral de Roubaix est étranger à cette admission et que ses membres ne font pas partie de la Ligue Républicaine. »

Est-ce la débâcle définitive du parti réactionnaire de Roubaix ? C'est plus que probable.

**USINE FERMÉE**

A la suite de la mise en grève d'une partie de ses bâcieurs, le filature de coton Etienne Motte, rue d'Alger, va se trouver probablement dans la nécessité de fermer temporairement ses portes à partir d'aujourd'hui mardi.


## Avis aux Chargeurs pour le Maroc

Le vapeur de tre cissée « Sainte-Marguerite » chargera à Dunkerque à destination de Casablanca, vers le 10 juin. S'adresser pour frets et renseignements à MM. Daher et Cie, quai de la Visite, 12, à Dunkerque. (Téléphone : 340). 3395


**A TABLE, MESSIEURS**

Objet, dans la matinée de plusieurs manifestations de sympathie de la part des dix sociétés S. A. G. du Cercle Militaire et des sociétés patriotiques qui lui remirent des bronzes et des piquettes, M. le commandant Victor Despature, président du Cercle Militaire, récemment promu officier de la Légion d'Honneur, a offert, hier après-midi, au Café Pandore, un banquet d'une centaine de couverts.

Le nouveau dignitaire présidait, ayant à ses côtés MM. Duvillieza, président du Cercle des Officiers de Tourcoing, le capitaine V. Couvreur, vice-président du Cercle Militaire de Roubaix ; les membres du Cercle ; les présidents des sociétés S. A. G. de Roubaix et environs ; les membres de la presse locale.

Au champagne, des discours très applaudis furent prononcés par MM. Despature, Couvreur, Ernouil, Emile Prouvost, Vroman, De Lanot, Wachmar.

Cette charmante fête de famille se termina dignement, selon l'usage, par un délicieux concert.

**ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS**

Ce soir mardi, répétition générale obligatoire pour tous les sociétaires, musiciens, tambours et clairons, à 8 heures et demie très précises.

Le conseil d'administration invite les amateurs de musique à assister à cette répétition qui aura lieu salle Sainte-Cécile, 23, rue St-Georges (siège de la société).

**FÊTE DE GYMNASTIQUE**

La fête organisée par la Fédération des Sociétés de gymnastique des cantons de Roubaix-Tourcoing-Lannoy, fête qui a eu lieu samedi soir au Casino-Palace, a obtenu un très grand succès.

M. le Préfet du Nord était fait représenter par M. Rousset, qui présidait. Autour de lui avaient prie place MM. R. Wibaux, Cyrille Wecbmar, président de l'U. des Sociétés de gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais ; Jean Desruelles, les présidents des sociétés et de nombreux docteurs.

Durant la première partie du concert, M. le docteur Feugnier, d'Amiens, a fait une très intéressante causerie sur l'Education Physique.

Ensuite, nos intrépides gymnastes ont donné des exhibitions d'une réelle perfection.

**ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT**

Le grande excursion annuelle de cinq jours organisée par l'Association, aura lieu les 6, 7, 8, 9 et 10 septembre, dans le Dauphiné.

Le programme, qui prévoit le départ par Paris, comprend : le dimanche, visite de Grenoble, excursion en auto vers Sassenage, Engins, les Gorges de la Bourne, les Grands Goulets, Villars de Lans. Le lundi, Aix-les-Bains et l'ascension en funiculaire au Mont Revart. Le mardi, visite d'Annecy, promenade en vedette automobile sur le lac d'Annecy, visite des Gorges du Fiers. Mercredi, retour.

Le coût prévu est de 105 fr., comprenant tous les frais et pourboires compris.

Le nombre maximum des places est fixé à 50, le chiffre de 42 adhésions est déjà atteint.

Les dernières adhésions seront reçues jusqu'au 31 mai, et sous aucun prétexte le nombre de places prévues ne sera dépassé.

**ECOLE DE TIR ET DE PRÉPARATION MILITAIRE DE LA FÉDÉRATION DES A. DES A. E. DES ECOLES LAIQUES DE ROUBAIX.**

Mercredi 28. — De 20 h. à 21 h. 45 : section spéciale des candidats au D. A.M. MM. Lebrun, Décarpentrie et Dédéviene.

Jeudi 29 — De 14 h. 30 à 17 h. : section des pupilles scolaires : MM. Quaneaux, Decarpentries et Depoortère, instituteurs. — Le 20 h. à 21 h. 45, 2e section : MM. Fremaux et Leculese. — 3e section : MM. Darhet et Bulgrave.

Vendredi 30. — Section spéciale des candidats au B. A. M., de 20 h. à 20 h. 45, cours d'hygiène par M. le docteur Castel, médecin aide-major de réserve, de 20 h. 45 à 21 h. 45 : cours de topographie : instructeur : M. Midavaine. Section des pupilles post-scolaires : MM. Ponthieu et Dupuis.

Samedi 31. — De 20 h. à 21 h. 45, gymnase libre, entraînement et exercices à volonté, sous la surveillance du service de semaine.

Tous les soirs, Instruction théorique et pratique de tir : M. Castet.

**CERCLE DRPHEONIQUE « LES XL »**

Mardi soir, à 8 heures, répétition partielle pour les basses et barytons. Mercredi pour les premiers et troisièmes ténors.

# TOURCOING

## M. Dron et les Cabaretiers

Nous nous sommes livré à une enquête au sujet de l'impression produite chez les cabaretiers de Tourcoing par la lettre de M. Dron, d'où il ressort que nous avons obtenu divers renseignements de personnes bien placées pour nous faire connaître la situation. A part les cabaretiers qui poursuivent avant tout un but politique tous les cabaretiers sont heureux des explications données par M. Dron. Beaucoup ne s'étaient pas arrêtés aux attaques passionnées de ces derniers jours.

M. Dron dit dans sa lettre :

« M'accuser de vouloir maintenir la « licence » pour l'abolition de laquelle j'ai multiplié les démarches dans le passé et les renouvellerai à l'avenir quand elles pourront être faites utilement, c'est tout simplement un comble ! la licence ne répond plus, en effet, à aucun principe de fiscalité défendable, elle écrase une profession où les gains sont souvent fort modiques et tous les partis, surtout dans notre région, s'accordent à demander sa suppression ».

Cela suffit aux cabaretiers de Tourcoing : ils savent qu'ils peuvent compter sur leur député.

**LA FRAUDE**

Les douaniers de la gare de Tourcoing ont arrêté en temps où il descendait du train un certain Janssens Henri, ouvrier agricole, né à Versel (Belgique), qui était porteur de 2 k. 500 de tabac.

**IL MENDIAIT**

La gendarmerie a arrêté le nommé Carrière Albert-Emmanuel, journalier, né à Boulogne-sur-Mer, âgé de 45 ans, qui, se trouvant sans travail, mendiait de porte en porte.

**EXPULSE**

Les autorités françaises ont arrêté un sieur Bauvyne Etienne, journalier, né à Rethem, qui se trouvait en France malgré un décret d'expulsion pris contre lui. Cet individu, du non content d'être en France, malgré l'arrêté, mendiait.

**LISTE DE SOUSCRIPTION POUR LE COURS DE TIR**

(Suite)

Conseil général du Pas-de-Calais, 450 fr. — César et Paul Gaydel, 100 fr. — Un Roubaisien anonyme, 100 fr. — César Lagache, Roubaix, 100 fr. — Achille Roussseau, Roubaix 100 fr. — Alfred Motte et Cie, Roubaix, 100 fr. — Banque de France, succursale de Roubaix, 100 fr. — Wattine-Bossut et Fils, Roubaix, 100 fr. — Georges Lebouck-Tyrstram, Roubaix, 50 fr. — Henri Selosse, Roubaix, 50 fr. — Georges Dewitte Roubaix, 50 fr. — René Wibaux, Roubaix, un objet d'art. — 358e section des Vétérans des armées de terre et de mer de Tourcoing, 22 fr. 75. — Charles Dervaux, Tourcoing, 10 fr. — Louis Dervaux, 20 fr. — Cyprien Declercq, Tourcoing, un écran coulissant. — Ferdinand Deconinck, Tourcoing, un écrin coulissant. — Pierre Castelain, 2 pipes.

**L'ACTION FRANÇAISE INCENDIÉE**

Les camelots du roi sans royauma ont établi une espèce d'agence, rue du Midi. Hier les camelots eurent la surprise en rentrant dans la maison... de leurs œuvres, de constater que l'on avait, dans la nuit de samedi à dimanche, essayé de mettre le feu à la boutique.

Des individus avaient brisé un carreau et jeté dans la salle des journaux auxquels ils avaient mis le feu. Ceux-ci n'